

Ecole élémentaire « Les Orangers » 3, place Charles De Gaulle 77870 Vulaines sur Seine		Procès-verbal du Conseil d'école Année scolaire 2020/2021	
Tél : 01.60.71.63.72. Courriel Ce.0770393j@ac-creteil.fr		Maternelle <b>Elémentaire</b> Primaire	1 <sup>er</sup> trimestre <b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> 3 <sup>ème</sup> trimestre extraordinaire
<b>Présents :</b>		<b>Date</b> Le 09/03/2021 De 18h15 à 19h50	
Enseignant(e)s de l'école	M.Malherbe Mme Falck		
Membres du RASED			
IEN ou son représentant			
DDEN			
Parents élus	Mme Da Inez M.Gavouyère		
Maire ou maire-adjoint	M.Gilles Calteau maire adjoint chargé des affaires scolaires		
Maire-adjoint			
Autres membres invités			
<b>Absent(es)</b>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> M. Ehret maire adjoint chargé de la jeunesse et du périscolaire Mme Beaulaton IEN de circonscription		
Président(e) de séance : Mme Christelle Falck		Secrétaire de séance : M.Bruno Malherbe	

Séance réalisée en présentiel et en nombre limité ( 6 personnes maximum) compte tenu du protocole sanitaire en vigueur.

- **1. Vie de l'école : activités régulières, EPS, piscine, projets de classe, liaison école/collège.**

L'EPS est maintenue à condition de pouvoir réaliser les séances en extérieur. Il y a 4 classes de l'école qui fréquentent le stade le mardi après-midi, suivant un roulement établi par période. Si le temps ne le permet pas, les séances ont lieu dans la cour de récréation (sous le préau). M. Gérald Ganivet, l'intervenant EPS, co- anime les séances, que ce soit au stade ou à l'école.

Les séances de natation ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les parents d'élèves demandent si des séances de rattrapage sont prévues sur la fin de cette année scolaire pour palier cette interruption. L'équipe enseignante n'en a pas été informée mais émet des réserves quant à la faisabilité, même si cela ne dépend pas d'elle mais de la conseillère EPS de la circonscription de Fontainebleau.

Projets de classes : en lien avec la nature , les séances prévues l'an passé sur le site de l'ONF de Fontainebleau ont été reportées à cette année scolaire. Elles prendront cependant une forme différente : les animateurs de l'ONF se déplaceront sur l'école et animeront des ateliers en classe, à raison d'une demi-journée par classe.

Lundi 5 mai : classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2 ( la forêt, le monde des arbres et des animaux)

Vendredi 21 mai : classes de CM1/CM2 ( apprendre à reconnaître les arbres)

En lien avec le respect de la nature et le recyclage des déchets, les animateurs du SMICTOM se déplaceront également et viendront encadrer des ateliers en classe :

Jeudi 1<sup>er</sup> avril : animation tri, classes de CE1, CE2 et CP

Jeudi 8 avril : animation recyclage, classes de CE1, CE2 et CE1/CE2

Vendredi 9 avril : animation consommation responsable classes de CM1/CM2 A et B

Lundi 12 avril : animation compostage classes de CP, CE1 et CM1/CM2 A et B

Fête du 100<sup>ème</sup> jour : pour la classe de CP organisée le mardi 6 avril dans les locaux. Les productions des élèves seront accrochées dans la classe. Il n'est toujours pas possible cette année d'organiser une visite de la classe à l'attention des autres élèves ni des parents ( protocole en vigueur).

Questions des parents d'élèves : *Les nouvelles directives imposent des masques chirurgicaux ou « grand public » aux enfants. Pour les familles qui ne seraient pas en mesure de faire face aux coûts que cela représente, quelles seraient les éventuelles conséquences ? (Certains parents nous demandent si leurs enfants pourraient être exclus.)*

Les enfants doivent se présenter masqués à l'école élémentaire. S'ils n'ont pas de masque les enseignants leurs en fournissent un.

*Suite aux diverses absences d'enseignants sur cette deuxième période, certains parents nous demandent de faire remonter leur incompréhension devant le manque de remplaçants, de ceux qui viennent puis repartent ou encore ceux qui ne viennent que 3 jours sur 4 ne permettant pas un suivi optimal pour les enfants. Nous sommes bien conscients qu'il s'agit du ressort de l'éducation nationale et non de l'école, mais peut être que le fonctionnement pourrait être rappelé ici pour les parents ?*

Chaque absence d'enseignant est remontée à l'inspection de circonscription qui transmet à l'inspection académique la demande de remplaçant. L'école est ensuite dans l'attente de la venue d'un remplaçant. La situation étant très tendue quant au nombre de remplaçants disponibles sur le terrain, de nombreuses absences ne sont malheureusement pas assurées. Les enfants présents sont alors répartis dans les autres classes où ils sont accueillis. Les enseignants présents assurent l'accueil mais ne peuvent leur faire classe.

- **2. Ménage / travaux / Sécurité**

Jardinières : les enseignants redemandent si des jardinières peuvent être installées dans la cour. La municipalité en prend note.

Tableaux numériques : un appel d'offres a été lancé. Pour l'instant seules deux entreprises ont répondu sur les trois sollicitées. La mairie est en attente de cette 3<sup>ème</sup> entreprise. Deux types de devis sont demandés : un devis pour l'achat et la pose du matériel, et un devis pour la maintenance. La date des vacances d'été semble être envisageable pour la réalisation de ces travaux.

Porte des toilettes garçon bâtiment C : les enseignants font remonter la demande des garçons qui aimeraient avoir un peu plus d'intimité lorsqu'ils utilisent les urinoirs (en face de l'ouverture des toilettes). La mairie prend note de cette demande.

Exercice d'évacuation incendie n°2 : réalisé le lundi 8 mars à 9h45. Seuls les enseignants étaient prévenus. M. Rubio, agent administratif, a procédé à la mise en route de la sirène d'alarme à 9h35. L'évacuation s'est faite par la cour de récréation. Le point de rassemblement 1 a été rejoint en 2 min 23, soit 2 secondes de moins que l'an dernier à la même période. Le point de rassemblement 2 n'a pas pu être rejoint, la serrure du portillon étant bloquée. Sans doute par des petites brindilles coincées à l'intérieur par quelques enfants. Cette dernière a été réparée peu de temps après.

Un dernier exercice incendie sera organisé au 3<sup>ème</sup> trimestre.

DUERP : le document a été mis à jour. L'équipe enseignante a fait remonter les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs missions par le non remplacement des enseignants absents.

*Questions des parents d'élèves : Un certain nombre de parents signalent des problèmes de réception d'email (déjà signalés l'année dernière) : Non réception des emails de la Direction de l'école ou reçus après coup, mails reçus au sujet des autres classes. Nous avons invité les parents à se manifester auprès de l'école. Quelles solutions pourraient être envisagées ?*

Il est apporté la précision que la messagerie se fait par le portail académique de l'Education Nationale et qu'il n'y a pas de retours pour message non distribué ou message distribué tardivement. La municipalité conseille de prévenir les personnes ressources informatiques du Ministère. Pour notre circonscription il s'agit de Mme Fouquet. Cette dernière sera donc informée des difficultés rencontrées par les familles.

- **3. Rentrée 2021/2022**

Compte tenu des informations dont nous disposons, les prévisions sont les suivantes :

Cp : 23

Ce1 : 29

Ce2 : 35

Cm1 : 37

Cm2 : 23

Soit un total de 147 élèves. Cela ferait une moyenne de 24.5 élèves / classe.

Il n'y a pas de modification de carte scolaire annoncée pour l'école. Il devrait donc y avoir 6 classes à la rentrée. La question est posée de la dernière classe qui a ouvert et du fait que l'enseignante était nouvelle chaque année. L'équipe enseignante répond qu'il s'agit d'un poste à l'année, bloqué par l'Inspection, réservé aux titulaires nouvellement nommés.

L'équipe enseignante fait connaître sa volonté de continuer à fréquenter le stade de la commune à la rentrée 2021. La municipalité y est favorable aussi. Comme elle l'est de continuer à fonctionner avec l'intervenant sportif, M.Gérald Ganivet.

*Questions des parents d'élèves : Quelles sont les modalités d'inscription pour les futurs élèves ?*

La municipalité rappelle que les représentants légaux des élèves de grande section actuels doivent se rendre en mairie avec un certain nombre de justificatifs pour pouvoir procéder à l'inscription de leur enfant. Ils s'adressent ensuite à l'école pour l'admission. La campagne d'inscription a démarré pour la rentrée 2021.

- **4. Coopérative / OCCE point financier**

Les dons des parents à la rentrée se sont élevés à 2 180 € auxquels s'ajoutent les bénéfices de la vente des photos (1 373 €).

Le solde actuel est de 6 191 €.

Les dépenses prévues sont les suivantes : animation de l'ONF au sein de l'école : 1 500 € pour les 6 classes ainsi que le transport éventuel en car des classes de CE2, CM1 et CM2 vers l'usine de recyclage des déchets de Vaux le Pénil ainsi que son prix à l'entrée.

- **Dates et horaires des prochains conseils d'école.**

Le dernier conseil d'école de l'année 2020/2021 aura lieu lundi 7 juin 2021 à 18h15.

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 19h50.

La présidente de séance

Le secrétaire de séance

Christelle Falck

Bruno Malherbe